

**Christophe Blanchet**

Député de la 4<sup>ème</sup> Circonscription du Calvados

## **Un fonds de soutien pour les acteurs de la nuit !**

---

Avec 150 député(e)s, nous nous sommes mobilisé(e)s depuis plusieurs semaines pour faire comprendre l'urgence d'apporter un soutien économique aux 1.600 chefs d'entreprises qui travaillent la nuit dans les discothèques. Nous sommes satisfaits d'avoir été entendus par M. Alain GRISET, Ministre délégué aux PME, qui va accompagner ces entrepreneurs pour éviter la fermeture définitive de leur établissement.

Sans recettes ni ressources depuis le 17 mars, ils sont aujourd'hui dans une situation extrêmement périlleuse. Alors que les aides de l'Etat leur étaient peu accessibles, que les frais relatifs à leurs assurances ou à leurs loyers continuaient de courir, ces établissements semblent ne pas pouvoir rouvrir avant le début du mois d'octobre. Dans ces conditions, ce sont des milliers d'emplois indispensables à une pratique festive responsable qui risquent de disparaître dès cet été, au carrefour des filières économiques, touristiques et culturelles.

Le fonds de soutien qu'offre le Gouvernement sera une bouffée d'oxygène pour ce secteur. C'est ainsi jusqu'à 15.000 euros par mois qui seront octroyés aux discothèques sur justificatifs, marque d'un véritable soutien économique, qui devrait leur permettre de payer tout ou partie de leurs charges fixes mensuelles jusqu'à fin août, avec un point d'étape en septembre. De plus, une réunion avec le secteur bancaire, actuellement frileux pour les soutenir, pourrait avoir lieu rapidement. Enfin, le ministre a aussi estimé souhaitable que les organisations professionnelles puissent rencontrer le Conseil scientifique afin de faire valider le protocole sanitaire indispensable à leur réouverture.

Cette réouverture dans les meilleurs délais reste la seule solution car « *la nuit doit revoir le jour* » au plus tôt. Nous ferons en sorte que le Gouvernement n'oublie pas les discothèques en obtenant la reprise de leur activité le plus rapidement possible. Enfin, nous resterons vigilants pour que ce fonds de solidarité soit adapté ou poursuivi en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

Contacts presse : [christophe.blanchet@assemblee-nationale.fr](mailto:christophe.blanchet@assemblee-nationale.fr) – 06.81.13.78.98

-----

Nourdine Barqi : 06 48 27 74 26 – [nourdine.barqi@clb-an.fr](mailto:nourdine.barqi@clb-an.fr)

Gabriel Dumont : 06 37 09 31 42 - [gabriel.dumont@clb-an.fr](mailto:gabriel.dumont@clb-an.fr)